



FORMATION CONTINUE 2023

Objectifs de la formation continue

La formation continue des Entraîneurs 1, 2 et Entraîneurs Fédéraux a pour but d'actualiser les connaissances et les compétences des stagiaires.

A ce titre, cette formation prend la forme d'un apport théorique suivi d'une mise en situation pratique. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut «actif» pendant une durée de 3 ans.

L'offre de formation, pour être qualitative, doit répondre au niveau de diplôme et aux besoins des stagiaires.

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral Les autres diplômés fédéraux (initiateurs, entraîneurs de club, instructeurs notamment) peuvent, avec l'accord du Comité Régional, participer aux formations continues.

Dates de formation :

07 octobre 2023 dans le 61 et dans le 76

08 octobre 2023 dans le 50 et dans le 27

Coût de la formation : 75 euros



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du grand Parc 10-18, Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr

